

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. DI RUPO, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT WALLON, SUR « LA TENUE DU GRAND PRIX DE FRANCORCHAMPS SUITE À LA CRISE DU COVID-19 »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon, sur « la tenue du Grand Prix de Francorchamps suite à la crise du COVID-19 ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre-Président, depuis plusieurs semaines, un gros point d'interrogation est posé dans le bel arrondissement de Verviers, mais au-delà des frontières de celui-ci, sur la tenue ou non du Grand Prix de Formule 1.

Je sais qu'il y a les fans, les opposants, mais pour vivre dans cette région, je dois bien vous avouer que ce Grand Prix est assez important.

Je ne suis pas, à titre personnel, un amateur de voitures et je n'y vais d'ailleurs pas, mais je mesure l'intérêt économique pour le développement de la Wallonie et de notre région, car le Grand Prix c'est un peu le produit d'appel. C'est un peu ce qui fait que notre réputation du plus beau circuit du Monde est internationale et que, ce que méconnaissent souvent les collègues, c'est qu'il y a sur le circuit, une activité quotidienne. Il y a des entraînements quotidiens, des courses, des essais. J'ai récemment été voir des essais de freinages de camions. Bref, c'est toute une activité qui rejaillit sur l'ensemble de l'économie de la Région et en particulier sur un secteur qui souffre énormément aujourd'hui et qui est le secteur de l'HORECA.

Je vous avais fait part de ces préoccupations. Vous m'aviez dit que vous alliez porter le débat au Conseil national de sécurité, ce que vous avez fait et je tiens publiquement à vous en remercier.

La nouvelle est tombée vendredi, tôt dans la matinée, en disant que le Conseil national de sécurité autorisait le Grand Prix à huis clos le 30 août prochain dans le respect strict des règles sanitaires bien connues et moyennant une situation stable de la crise sanitaire que nous traversons.

C'est une nouvelle extrêmement importante qui soulève un certain nombre de questions dans l'opinion publique.

Je voudrais donc vous les adresser en étant conscient du fait que je modifie un peu ma question originale et que je comprendrais que des réponses précises ne puissent peut-être pas être apportées à chaque question.

Quel est l'état, à votre connaissance, des négociations entre les responsables du circuit Spa Grand Prix et Liberty Media, détenteur des droits de la Formule 1 ?

La date du 30 août est-elle confirmée pour Francorchamps dans le calendrier de la Formule 1 ?

Sans billetterie, quel sera le modèle financier de cette organisation ? Une intervention financière de la Région est-elle envisagée ?

Au niveau sanitaire, quelles seront les conditions imposées aux écuries et à leurs équipes ? Quel sera le nombre maximum de personnes autorisées au circuit ?

Enfin, le logement des équipes se fera-t-il au sein du circuit ou dans le secteur HORECA et dans les hôtels de la région ?

Je vous remercie déjà pour les réponses que vous ne manquerez pas de m'apporter.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre-Président Di Rupo.

M. Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon. - Monsieur le Député, oui, nous avons beaucoup discuté du Grand Prix de Francorchamps au Conseil national de sécurité ainsi qu'au Comité de concertation. Au-delà des appréciations des uns et des autres, comme vous l'avez indiqué, il y a de grands amateurs de Formule 1 et d'autres qui sont plus désintéressés mais une chose est certaine, c'est que, au-delà de son rôle sportif et touristique, Spa-Francorchamps est aussi un événement économique majeur de la Wallonie ; cela reste un moment d'une extrême importance pour notre Région.

Vous savez d'ailleurs que nous avons toujours soutenu – et ce n'est pas le président actuel du Parlement qui va me démentir – l'événement ; le Grand Prix et le circuit de Francorchamps, depuis des décennies, ont été soutenus à bout de bras par les différents Gouvernements de Wallonie.

Au niveau du Conseil national de sécurité, cela a pris quelque temps pour que nous puissions nous décider pour la raison suivante. Il faut bien comprendre que le grand principe du déconfinement, il est finalement relativement simple. On peut progressivement déconfiner, à condition que l'on s'assure que les gens ne se touchent pas, que les gens non seulement ne se touchent pas mais gardent une distance d'un mètre et demi, voire un peu plus. Ce qui, bien sûr, exclut de facto du public. Dès que vous avez du public, les gens sont les uns à côté des autres et parfois pour de longues durées.

C'est valable également, et dans le cadre du Grand Prix pour tous les staffs d'accompagnement. Je dois d'ailleurs saluer le travail réalisé par les responsables du circuit qui ont étudié la manière d'éviter les contacts et de préserver les distances, dites de distanciation sociale, à l'intérieur des paddocks et des autres lieux nécessaires à l'exercice du sport.

Après un examen par le groupe d'experts du déconfinement, nous avons fini par prendre une décision au Comité de concertation. Oui, le Grand Prix, pour ce qui concerne la dimension de la responsabilité nationale, pourra se tenir.

Alors ce que je sais, c'est que la société anonyme Spa Grand Prix a obtenu un accord de principe avec ce que l'on appelle la Formula One Management, la FOM, pour une organisation de l'événement aux dates initialement prévues, à savoir du 28 au 30 août, à huis clos – donc sans public – et dans les conditions de sécurité sanitaire extrêmement strictes. Je reste très confiant à cet égard. Des négociations sont cependant toujours en cours avec la FOM pour définir les modalités précises de l'organisation et notamment sur les volets sanitaires et financiers.

La décision que nous avons prise, au niveau national et au Comité de concertation – c'était un Comité de concertation élargi aux experts – de tenir le Grand Prix à huis clos, ainsi que tous les entraînements préalables nécessaires, a été prise à condition de respecter les mesures de distanciation entre les personnes et les mesures d'hygiène ; ce qui devrait permettre de pérenniser les activités du circuit.

Je ne vous cache pas, avec d'autres d'ailleurs, parce que je n'étais pas le seul responsable autour de la table à défendre le Grand Prix, qu'une annulation du Grand Prix aurait pu avoir des conséquences fondamentales, puisque l'on aurait pu remettre purement et simplement en jeu l'organisation d'un Grand Prix dans notre belle Région.

Pour 2020, l'organisation à huis clos coûtera moins cher à la Wallonie ; c'est une information pour celles et ceux qui aiment faire les comptes de chaque opération.

La SA Spa-Francorchamps fait en sorte que cette organisation soit budgétairement neutre pour la Wallonie. Les équipes seront invitées à loger au sein des hôtels de la région, mais nous allons maintenant travailler également pour prendre les dispositions sanitaires qui s'imposent.

Voilà, Monsieur le Député, Monsieur le Président, la réponse du Gouvernement.

M. le Président. - La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). - Brièvement, remercier le ministre-président pour le caractère complet et rassurant pour toute une série de secteurs qui dépendent de cette activité. Vous l'avez dit et je le souligne, annuler la version 2020, c'était peut-être annuler définitivement un grand prix sur le site de Francorchamps. Ce qui aurait été une catastrophe économique. Dans un rayon qui va de Francorchamps jusqu'à Liège, je peux vous présenter un certain nombre de petits indépendants dans le secteur hôtelier et de la restauration dont certains dépendent à plus de 50 % sur l'année de leur rentrée financière. Ils sentent déjà la différence avec la reprise de l'activité sur le circuit depuis une semaine. Je pense qu'effectivement, bien que je ne sois pas un fan de ce genre de sports, Monsieur le Ministre-Président, je continuerai à suivre cela avec un élément qui me semble extrêmement important qui est le caractère de neutralité budgétaire pour la Wallonie. Ce qui permet de remettre les pendules à l'heure pour les esprits chagrins.